



Fusion des services informatiques de l'Etat et de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Création du Service informatique de l'Entité neuchâteloise

La chancellerie d'Etat et la Ville de La Chaux-de-Fonds communiquent :

L'Etat de Neuchâtel et la Ville de La Chaux-de-Fonds ont décidé de fusionner leurs services informatiques. Au 1^{er} janvier 2008 sera ainsi créé le Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN), réunion du Service informatique communal (SIC) de la Ville de La Chaux-de-Fonds et du Service du traitement de l'information (STI) de l'Etat. Cette fusion ne prévoit pas de licenciements. Quant aux économies attendues, elles sont de l'ordre de plus d'un demi-million de francs d'ici à 2010.

Le Service informatique de l'Entité neuchâteloise sera rattaché au Département de la justice, de la sécurité et des finances. Sa direction sera assurée par M. Jean-Luc Abbet, actuel chef du STI. De plus, afin de coordonner l'ensemble des projets d'informatisation en ville de La Chaux-de-Fonds et de gérer le mandat de prestations avec l'Etat de Neuchâtel, le Conseil communal a décidé de conserver un responsable informatique en la personne de M. Laurent Frascotti, actuel chef du SIC.

Le Service informatique de l'Entité neuchâteloise regroupera 86 collaboratrices et collaborateurs, dont 19 de La Ville de La Chaux-de-Fonds. Il conservera les locaux existants à La Chaux-de-Fonds afin, d'une part, d'assurer un service de proximité de qualité et, d'autre part, de développer les synergies avec ses partenaires des montagnes neuchâteloises. L'objectif est également de maintenir une répartition régionale équilibrée des emplois.

Les avantages d'un regroupement

Au niveau opérationnel, les relations entre l'Etat de Neuchâtel et la Ville de La Chaux-de-Fonds seront régies par un mandat de prestations qu'un comité de pilotage sera chargé de mettre en œuvre.

Ce regroupement permettra à la Ville de La Chaux-de-Fonds de bénéficier d'une baisse des coûts d'exploitation et à l'Etat de Neuchâtel de profiter d'une meilleure maîtrise de certains projets, en particulier dans le secteur social, ainsi que d'une baisse de coûts par la rationalisation des infrastructures. En 2010, les partenaires prévoient une économie globale de plus de 500.000 francs sans baisse de prestations, ni licenciements.

L'informatique, un outil stratégique

L'informatique est au cœur de tous les processus de gestion et est considérée par les responsables politiques comme un outil stratégique facilitant le développement des organisations et permettant de mettre en réseau tous les acteurs des services publics neuchâtelois comme de leurs usagers.

Pour rappel, le canton de Neuchâtel, par une vision transversale et globale des dossiers, a pris une avance intéressante en matière informatique par rapport à d'autres cantons. Nous pensons en particulier aux onze réalisations suivantes que le Service informatique de l'Entité neuchâteloise gèrera à l'avenir :

- Le Nœud cantonal réunissant tous les acteurs neuchâtelois du domaine administratif (15.000 utilisateurs),
- Le Réseau pédagogique neuchâtelois (RPN) réunissant toutes les écoles, tous les enseignants et tous les élèves du canton de Neuchâtel (30.000 utilisateurs),
- Le réseau téléphonique interne (RETINE) permettant à la plupart des fonctionnaires neuchâtelois de téléphoner gratuitement en interne,
- La base de données sur les personnes ayant un lien administratif avec le canton, référence unique mise à jour par les 62 contrôles communaux des habitants,
- La nouvelle gestion des scrutins qui a permis de développer le vote par correspondance comme le vote électronique,
- L'informatique du Pouvoir judiciaire et de la Police,
- La gestion des impôts communaux, cantonaux, fédéraux et ecclésiastiques,
- L'informatique du secteur social,
- La gestion des ressources humaines permettant de traiter chaque mois près de 20.000 salaires pour le compte de 10 services des ressources humaines,
- Le guichet unique, la vision d'avenir des prestations en ligne pour les usagers des services publics neuchâtelois (5.000 utilisateurs),
- L'informatique d'une trentaine d'entités paraétatiques établies dans trois cantons (Berne, Jura et Neuchâtel).

Canton de Neuchâtel en position de leader

Cette nouvelle vision du pilotage informatique neuchâtelois met à nouveau le canton de Neuchâtel dans une position de leader, démontrant par-là sa maturité et ses convictions. Elle doit permettre que les liens unissant tous les acteurs neuchâtelois (Etat, communes, école, santé, social, secteur paraétatique, etc.) continuent à se développer de manière à faciliter l'accès aux prestations et à diminuer les coûts annuels d'exploitation.

Neuchâtel, le 27 août 2007